



Groupe d'experts gouvernementaux
sur les systèmes d'armes létaux autonomes (SALA),
Convention sur certaines armes classiques

Echange de vues général
General Debate

Genève, 13 novembre 2017

S.E. Mme Sabrina Dallafior
Représentante permanente de la Suisse
auprès de la Conférence du désarmement

Monsieur le Président,

Nous sommes ravis de voir ce Groupe d'experts gouvernementaux (GEG) être guidé par l'Inde, et par votre propre personne – une voix majeure dans les efforts en vue d'appréhender l'impact de la science et de la technologie sur la sécurité internationale et la maîtrise des armements. Soyez assuré du plein soutien de ma délégation.

Je ne peux qu'exprimer nos profonds regrets que la première session du Groupe d'experts ait dû être annulée pour des raisons financières. Si la seconde session est allée de l'avant, nous restons préoccupés par la situation financière précaire qui continue de mettre en péril la CCAC et son Unité d'appui dans son ensemble, et ce GEG en particulier. Nous exhortons toutes les Hautes parties contractantes ayant des arriérés de paiement de s'en acquitter sans délai.

Monsieur le Président,

Les discussions sur les armes autonomes en cours à la CCAC depuis 2014 ont été dynamiques et ont débouché sur un solide acquis sur lequel nous pouvons nous appuyer. Nous entamons maintenant une nouvelle phase de nos travaux, traitant la thématique pour

la première fois dans un cadre formel plutôt qu'informel. Nous oeuvrons par ailleurs sur la base d'un nouveau et plus ambitieux mandat, à savoir d'approfondir et d'adopter de possibles recommandations sur des options en lien avec les armes autonomes. Dans ce contexte, nous voyons trois objectifs majeurs pour notre réunion :

- 1) approfondir notre compréhension des différents aspects des armes autonomes;
- 2) faire progresser les différentes thématiques identifiées par la Réunion d'experts de 2016
- 3) convenir d'actions concrètes par le GEG en 2018 et au-delà.

Monsieur le Président,

Nous nous réjouissons des différents panels que vous avez organisés, qui ne peuvent que renforcer et approfondir notre compréhension des armes autonomes. Nous sommes également convaincus qu'ils contribueront au développement de vues convergentes sur des aspects clés de la thématique. A cet égard, permettez-moi de mettre en exergue trois domaines d'importance particulière.

Premièrement, comme les recommandations de la Réunion d'experts de 2016 l'indiquent, les Hautes parties contractantes devraient placer l'application de et la conformité avec le droit international au centre des débats. La Suisse a introduit un document de travail intitulé « A "Compliance-based" approach to Autonomous Weapons Systems ». Il s'appuie sur le document de travail que nous avons présenté en 2016 et articule en des termes concrets les restrictions et exigences posées par le droit international. Nous soulignons que le GEG devrait réitérer que le potentiel développement et emploi de tout système d'armes, y compris les systèmes d'armes autonomes, devraient se faire en conformité avec le droit international et, en temps de conflit, tout particulièrement le droit international humanitaire. Nous projetant au-delà de la présente session du GEG, celui-ci devrait être mandaté de réaffirmer et d'articuler le droit international tel qu'il s'applique aux systèmes d'armes autonomes. Dans l'optique de garantir et faciliter le respect du droit international, ce mandat devrait également porter sur l'identification de meilleures pratiques, standards techniques et mesures le complétant, promouvant et renforçant. Plusieurs suggestions en ce sens ont été mises en avant, y compris dans un document de travail des Pays-Bas et de la Suisse sur la question des examens juridiques des armes autonomes (WP5).

En second lieu, les recommandations de la Réunion d'experts de 2016 soulignaient également l'importance d'élaborer une définition de travail. S'il pourrait être prématuré de chercher à élaborer une définition visant à tracer une ligne entre les systèmes souhaitables, acceptable ou inacceptables, le GEG devrait s'efforcer à parvenir à une compréhension commune concernant la teneur et la fonction d'une définition de travail préliminaire. Dans ce

domaine également, nous pouvons appuyer nos efforts sur de multiples documents de travail.

Un troisième élément figurant également au nombre des recommandations de 2016 est la notion du niveau de contrôle ou d'appréciation humains approprié ou nécessaire dans l'emploi de la force par les systèmes d'armes autonomes, notamment concernant le cycle de ciblage. Nous espérons que cette thématique fera l'objet d'un approfondissement dans l'optique de l'émergence d'une compréhension commune.

Monsieur le Président,

Nous espérons que nous serons à même d'accomplir des progrès dans ces domaines et d'autres au cours de cette semaine. Les travaux du GEG ayant été écourtés cette année, il est possible que toutes nos attentes ne seront pas remplies. Dans ce contexte, le rapport et les décisions sur les étapes à venir que nous adopterons à la fin de la semaine sont d'autant plus importants.

A ce stade de nos travaux, nous sommes d'avis que nous devrions commencer à réfléchir à la forme et au contour que des premiers produits concrets pourraient prendre. J'ai déjà mis en exergue plusieurs pistes possibles dans mon intervention. D'autres propositions ont été formulées dans des documents de travail. Dans ce contexte, nous avons pris note avec grand intérêt de la proposition innovante par l'Allemagne et la France (WP.4) d'élaborer une déclaration politique. Nous estimons qu'une telle déclaration pourrait constituer une étape pragmatique et réalisable présentant plusieurs avantages. Une telle déclaration peut servir à guider nos efforts, à générer un nouvel élan et à servir de plateforme à des résultats concrets. Avant tout, elle pourrait permettre aux Hautes parties contractantes de réaffirmer et détailler le droit international s'appliquant aux armes autonomes ainsi que de s'engager à maintenir un certain degré d'appréciation et contrôle humains garantissant le respect des obligations juridiques pertinents. Nous nous réjouissons de pouvoir approfondir cette proposition lors de la session de jeudi sur les prochaines étapes.

Je vous remercie de votre attention.

Mr. Chair,

We are pleased to see this Group of Governmental (GGE) steered by India, and by you personally – a leading voice in the efforts to address the impact of science and technology on international security and on arms control. Let me assure you of the full cooperation of my delegation.

I cannot but express Switzerland's deep regret that the first session of this GGE had to be cancelled for financial reasons. While the second session could go forward, we remain concerned that a precarious financial situation continues to jeopardize the CCW and its Implementation Support Unit in general, and the GGE in particular. We urge all High Contracting Parties with outstanding dues to swiftly pay their arrears.

Mr. Chair,

Discussions on autonomous weapons in the CCW since 2014 have been dynamic and produced a solid acquis on which we can build. We are now entering a new phase of our work, addressing the issue for the first time in a formal, rather than informal, setting. And we are working based on a new and more ambitious mandate *to explore and agree on possible recommendations on options related to autonomous weapons*. Against this background, we see three key objectives for this meeting:

- 1) to deepen our understanding of the different aspects of autonomous weapons;
- 2) to take forward the issues identified of the 2016 meeting of expert; and
- 3) to agree on concrete work by the GGE in 2018 and beyond.

Mr. Chair,

We are looking forward to the different panels that you have organized, which can strengthen and deepen our understanding of autonomous weapons. We are convinced that they should also contribute to developing converging views on key concepts. In this regard, let me highlight three areas of particular importance.

First, as laid down by the recommendations of the 2016 Meeting of Experts, High Contracting Parties should place the application of, and the compliance with, international law at the center of the debate. Switzerland has tabled a working paper entitled « A “Compliance-based” approach to Autonomous Weapons Systems ». It builds on our compliance-paper introduced in 2016 and sets out, in concrete terms, existing constraints and requirements

under international law. We argue that the GGE should reiterate that the potential development and employment of any weapons systems, including autonomous weapons systems, must comply with existing international law and, in times of armed conflict, particularly with International Humanitarian Law. Looking beyond this session, the GGE should be tasked to reaffirm and spell out the applicable law as it applies to autonomous weapons systems and, with a view to securing and facilitating compliance, to identify best practices, technical standards and policy measures that complement, promote and reinforce international law. Various suggestions have been put forward to this effect, including in a working paper by the Netherlands and Switzerland on the question of legal reviews of autonomous weapons (WP.5).

Second, the 2016 recommendations also underlined the importance of elaborating a working definition. We hope that this week's meeting will be in a position to conclude that, while it might be premature to aim for a definition of autonomous weapons that seeks to draw a line between desirable, acceptable or unacceptable systems, the GGE should strive for a common understanding regarding both the substance and the purpose of a preliminary working definition. In this area as well, we have a number of working papers with relevant proposals.

A third point, also figuring in the 2016 recommendations, is the notion of appropriate or necessary level of human control or human judgement in the use of force by AWS, notably in the targeting cycle. We hope to explore this issue further in view of an emerging understanding.

Mr. Chair,

We hope that we will be able to achieve progress in these areas, as well as on other matters, in the course of the week. Since the GGE's work was cut short this year, perhaps not all our expectations can be met. The report and its decisions on the way forward that we will adopt at the end of the week is, in this context, all the more important.

At this stage of our work, we are of the opinion that we should now start considering what shape and form initial concrete CCW outcomes could take. I have already underlined several options in my statement. Other proposals have been circulated in working papers. In this context, we have taken note with great interest of the forward-looking proposal by Germany and France (in WP.4) to elaborate a political declaration. We believe that such a declaration could constitute a pragmatic and achievable next step with a number of benefits. Such a

political declaration can focus our work, create new momentum and serve as a platform for concrete results. Above all, a political declaration could enable High Contracting Parties to reaffirm and spell out international law relevant to autonomous weapons and to commit to a certain form of human judgement and control ensuring compliance with the relevant legal requirements. We are looking forward to discussing this proposal further in the session on “the way forward” on Thursday.

I thank you for your attention.